

Présents : M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Béghin, Margez, adjoints

Mmes Barret, Guillaud, Meurillon, Pinte, Van Butsele,

MM. Bernard, Delcroix, Loosveldt, conseillers.

Excusés : Mme Top procuration à Mme Pinte, M Doucy procuration à M Delcourt, M Pade procuration à Mme Fievet.

Secrétaire de séance : Mme Valérie Fievet.

Ordre du jour prévu:

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 avril 2010.

Celui-ci est disponible sur le site Internet et distribué toutes boites (Ptit bachynoï N°100).

Approuvé à l'unanimité.

2. Institution du Pass-Foncier pour 2010 et modalités de mise en oeuvre.

Au budget primitif 2010, nous avons prévu de subventionner 2 « Pass-Foncier ». Rappel : Avantages du « PassFoncier » : ent'autres, il fait passer la TVA de 19,6% à 5,5%, permet de différer l'achat du terrain de la construction. Jusque fin juin 2010, il permet aussi de doubler le montant des prêts à taux zéro, cet avantage est supprimé au 1^{er} juillet 2010.

Rappel des séances ou le sujet a été évoqué : 4 juillet 08, 3 mars 09 et 2 octobre 09.

Pour 2010, il nous faut délibérer sur :

- Mise en place de 2 « Pass-Foncier » pour 2010.

- La validation des critères, identiques à 2009 : Attribution dans l'ordre des demandes en répondant aux critères suivants : -1ere acquisition, -le couple doit avoir moins de 35 ans, -la localisation est limitée au lotissement « le pavé du château », -le respect des critères financiers d'attribution du prêt logement à taux zéro et la priorité est donnée aux habitants travaillant ou résidant dans la Pévèle (CCPP).

Le Conseil valide à l'unanimité : la mise en place en 2010 des 2 « Pass-Foncier » avec les critères ci-définis.

3. Attribution d'un Pass-Foncier pour 2010.

Nous avons une demande de déblocage de la part de M Jérémie Damageux pour un achat dans le lotissement du « Pavé du Château ». Il répond aux critères que l'on a définis. Son dossier a été validé par la société « VILOGIA » qui attribue le « Pass-foncier » et veille au respect des critères nationaux de cet avantage.

Je vous propose donc d'attribuer une subvention de « droit de privé » de 3000€ dans le cadre du « Pass-foncier » à Mme et M Damageux, résidant actuellement à Cysoing, pour l'achat d'une maison à Bachy.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer un « Pass-Foncier » à M Damageux.

4. Proposition d'attribution d'une subvention pour l'aide à l'installation des deux manèges de la ducasse 2010.

Pour venir s'installer le W-E des 26-27-28 juin sur la place, les forains nous demandent une participation.

Je vous propose une aide financière égale à 50% du coût du raccordement électrique, soit 70€ par manège.

A savoir que nous leur achetons aussi un nombre de tickets pour distribuer aux enfants de Bachy. En 2009, l'ensemble des 2 aides aux forains s'est élevé à 515 € dont 70€ de prime au raccordement par manège.

Le Conseil valide la proposition de M le Maire, d'attribuer une subvention de 70€ à chaque forain

5. Proposition d'adhésion au CAUE du Nord (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Cet organisme de « conseils en Architecture », auquel nous adhérons depuis plusieurs années, peut aider gracieusement nos habitants et la commune dans leurs projets de construction ou de travaux. Le coût de

l'adhésion est de 0,08 Euro par an et par habitant, soit 114 € pour la commune en 2010.
Approuvé à l'unanimité.

6. Article L422-7 du Code de l'urbanisme : désignation d'un membre du Conseil municipal pour signer les autorisations d'urbanisme déposées par le Maire.

Article : « Si le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande d'un permis ou d'une déclaration préalable, le conseil municipal de la commune désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ». Celui-ci ne doit pas avoir une délégation de signature de la part du Maire. M le Maire a déposé une D.P. pour l'installation de panneau photovoltaïque. M Alain Delcroix est élu à l'unanimité moins 1 voix pour signer les autorisations d'urbanismes déposées par M Le Maire (abstention de M le Maire).

7. Demande d'affiliation volontaire au centre de gestion de la fonction publique.

Le réseau départemental des ruches d'entreprises du Nord souhaite adhérer au Centre de Gestion où nous sommes affiliés.

Approuvé à l'unanimité.

8. Compte-rendu des travaux des commissions.

8.1- Représentant au Pays Pévèlois par M Delcourt (29 avril, 26 mai).

-Développement économique, PLDE

8.2-Commission bâtiment par M Béghin (5 mai).

-Synthèse des travaux en cours.

8.3-Membre du bureau de l'AFRI par M Delcourt (7 mai).

-Assemblée générale de l'Assemblée Foncière du Remembrement. Celui-ci a validé la convention proposée par le Conseil Général pour classer la « Grande Drève » en chemin PIDR. La cotisation à l'AFRI a été ramenée à 8€ l'Hectare.

8.4-Commission bibliothèque par M Bernard (14 mai).

-réunion des bénévoles du réseau des médiathèques

-Présentation de Mme Cécile Pinte, coordinatrice du réseau des 4 médiathèques, basée à Bachy.

8.5-Commission CAO par M Delcourt (18 mai).

-Choix de la M.O.E. pour la médiathèque

-Ouverture des plis après négociation pour les MAPA pour les travaux de la médiathèque.

9. Informations diverses

- Visite du sénat (Hubert, Jo, Gérald)

-Arrivée de la coordinatrice des médiathèques : Cécile Pinte

- Planning des déménagements

-Réunion avec les élus du Conseil Général.

- Installation des mobiliers pour le restaurant et la garderie.

- Congrès des Maires à Douai

- Déménagements (école, garderie, resto, cyber, biblio, mairie)

- Journée de l'accessibilité à la Préfecture

- Réception des mamans.

-séance sur le compostage à Bachy par la CCPP

-Bouvines : classement de la plaine

-Tableau de bord chômage en Pévèle

-Livres de Jean René Lecerf, sénateur, sur les prisons

- Différents journaux pour les conseillers
- Remerciement de M Werbrouck pour notre manifestation lors du décès de son épouse.
- Avancement des divers projets en cours.
- Incident sur des voitures en stationnement lors de la soirée de la Danse
- situation des paiements de l'extension J.BREL : 82% à ce jour, sans aucun recours à l'emprunt de trésorerie.

10. Questions diverses

Une conseillère demande de revenir sur la décision du nommage du groupe scolaire, périscolaire & culturel. Vu que l'on en a déjà débattu à la séance du 28 avril 2010, M le Maire mettra ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain conseil, à la demande d'une majorité de Conseillers

Clôture de la séance à 22h35.